



Intervention de Guy Jourden - **groupe CGT**

Sur « ***l'attribution de licences WIMAX*** »

Séance plénière du CESR du **3 décembre 2007**

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social Régional
Mesdames Messieurs les membres du CESR

Le groupe CGT s'interroge sur le faible développement du WiMax en France et en Bretagne plusieurs mois après l'attribution des licences.

Plusieurs opérateurs ont déjà disparu ou fusionné sans réaliser aucune installation alors que les technologies WiMax existent bel et bien !!

Pendant ce temps les abonnés maintenus au bas débit, à qui on avait fait miroiter cette solution miracle, attendent toujours.

Rappelons que l'Etat s'était engagé à une couverture ADSL complète du territoire par différentes technologies d'ici la fin 2006.

La situation est d'autant plus anormale que France Telecom a aujourd'hui les moyens de développer son plan NRA ZO pour couvrir les zones d'ombre et les zones blanches restantes de façon bien plus efficace.

Que doivent faire les foyers bretons qui du fait de leur éloignement du central téléphonique ne peuvent toujours pas bénéficier du haut débit ? Ils sont parfois isolés sur des communes qui sont en grande partie couvertes par l'ADSL !! Ils ne peuvent donc pas recueillir la centaine de signatures nécessaire pour faire bouger les opérateurs.

De plus la technologie WiMax a des limites en couverture comme le constatent des milliers de personnes dans les régions qui, comme le Limousin, ont fortement opté pour cette solution dans les zones rurales.

Nous demandons que soit effectué un recensement précis de nos concitoyens qui n'ont toujours pas accès au Haut Débit et du type de solution qui leur est proposé (délai de réalisation, coût)

Enfin nous posons cette question : le WiMax ne sera t'il pas un frein à l'accès au très haut débit prévu dans le plan Bretagne 2.0 ?

Un bilan national de l'utilisation des licences WiMax doit être effectué en Juin 2008, nous souhaitons en avoir un pour la partie concernant la région Bretagne.